



DIPE/24-1013-895 du 24/06/2024

APPEL A CANDIDATURES : COORDONNATEUR MICRO-STRUCTURES

Destinataires : Mesdames et Messieurs les inspecteurs de l'éducation nationale - Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement du 2nd degré s/c de Messieurs les inspecteurs d'académie, directeurs académiques des services de l'éducation nationale

Dossier suivi par : Mme LAURENT - référente départemental décrochage scolaire - Tel : 04 91 99 66 73 - mail : sylvie.laurent1@ac-aix-marseille.fr - M. LOPEZ PALACIOS - coordinateur mouvement 2nd degré - Tel : 04 42 91 70 70 - mail : mvt2024@ac-aix-marseille.fr

Plusieurs postes de coordonnateur de micro-structure sont à pourvoir dans les Bouches-du-Rhône pour la rentrée 2024 :

- 1 - CLG PIERRE PUGET, MARSEILLE 06 E (0131943S)
- 2 - MUCEM rattaché au CLG SYLVAIN MENU, MARSEILLE 09 E (0131548M)
- 3 - CLG FRANCOIS MITTERRAND, SIMIANE-COLLONGUE (0133789Y)
- 4 - LYC GEORGES DUBY, AIX-EN-PROVENCE (0133525L)

Les candidatures doivent être adressées directement aux deux adresses mail figurant sur la fiche de poste concernée (établissement + référente départementale décrochage scolaire)

Format à respecter : Objet : Candidature micro-structure RS2024 – Nom Prénom

Vous trouverez en annexe les fiches de poste ainsi que les modalités détaillées de candidature, d'affectation et d'exercice.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, David LAZZERINI, Directeur des Relations et des Ressources Humaines

**Poste spécifique
Coordonnateur du micro-collège Pierre Puget**

Lieu d'exercice	Collège Pierre PUGET 62, rue du docteur Escat – 13006 Marseille	
Catégorie	Professeur 2 nd degré titulaire ou contractuel	Temps plein (1607 heures annuelles)
Certification souhaitée	CAPPEI apprécié mais non exigé	
Intitulé du poste	Coordonnateur du micro-collège	
Positionnement dans l'organisation	Le coordonnateur est placé sous l'autorité du principal. Il travaille en étroite relation avec le référent départemental décrochage scolaire de la DSDEN, les IEN IO et la division des élèves.	
Modalités de service	Le temps de travail est partagé entre des missions de coordination décrites ci-dessous, de conduite de projet et d'enseignement, pour un total de 1607 heures annuel. Heures de face à face avec les élèves : 15 heures maximum Heures de coordination : 6 heures minimum Pour un service total de professeur certifié (ou agrégé). Assurer une présence hebdomadaire en établissement de 4 jours minimum	
Conditions d'affectation	La personne est recrutée à titre provisoire pour la période du 01/09/2024 au 31/08/2025. Elle ne perd pas le bénéfice de sa précédente affectation.	
Description des missions	<p>Le micro-collège Pierre Puget est une structure de retour à l'École qui offre une remédiation pédagogique à des jeunes en situation de décrochage avérée et repérés par les différents GPDS.</p> <p>La mission du micro-collège consiste à se focaliser sur les objectifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Permettre le retour progressif à l'école ou aider les élèves à améliorer leur assiduité - Retrouver le goût d'apprendre grâce à la diversification des enseignements autour d'un projet proposant différentes activités - La construction d'un projet d'orientation - Ce dispositif amène les élèves à préparer et obtenir les examens du Certificat de Formation Générale, du DNB série Pro ou du DNB. <p>Le dispositif qui poursuit également l'objectif de l'acquisition d'une culture maritime bénéficie de nombreux partenariats pour permettre au coordonnateur de remplir ces missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des partenariats avec des organismes publics (Ville de Marseille, Grotte Cosquer, ANAF, ADDAP13...) - Des partenariats avec des organismes privés (Ligue de L'enseignement Rowing-Club, FilmsFemmesMéditerranée, Base Nautique de la Pointe Rouge...) <p>Le coordonnateur a des missions de coordination des équipes, d'enseignement et d'accompagnement des élèves :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Coordination du dispositif en lien les projets du micro-collège et du collège - Elaboration et mise en œuvre d'une pédagogie innovante ; - Evaluation du dispositif ; - Evaluation des jeunes afin d'identifier des besoins particuliers ; - Elaboration et mise en œuvre d'un enseignement adapté ; 	

	<ul style="list-style-type: none"> - Animation et coordination de l'équipe pédagogique et de l'équipe éducative ; - Animation de séances collectives ou individuelles en faveur du développement des compétences comportementales, sociales, psychosociales, méthodologiques, d'organisation personnelle, etc ; - Organisation et mise en œuvre de séances pédagogiques en présentiel, à distance et hybrides (présentiel et à distance simultanés) dans une ou plusieurs disciplines ; - Animation et coordination du suivi et de l'accompagnement des jeunes en collaboration avec les personnels spécialisés (PSY-EN, AS, infirmière) ; - Tutorat des jeunes scolarisés et suivi individuel ; - Accueil des familles, information régulière ; - Développement et suivi des partenariats avec les collectivités locales, les institutions et les partenaires avec les collectivités locales, les institutions et le monde associatif ; - Favoriser la participation des élèves dans les dispositifs spécifiques de l'éducation accompagnée (école ouverte, aide aux devoirs, projets CLA, etc.) - Participation au GPDS de l'établissement voire du réseau ; - Réalisation du suivi de cohorte N+1 et N+2 ; - Le coordonnateur participera au réseau des coordonnateurs des microstructures.
Compétences	<ul style="list-style-type: none"> - Concevoir et mettre en œuvre des réponses pédagogiques adaptées à un public scolaire en difficulté ; - Concevoir et mettre en œuvre des actions pédagogiques différenciées ; - Elaborer des parcours de remédiation mais aussi d'orientation individualisés ; - Animer et coordonner une équipe ; - Rendre compte de ses activités - Proposer des partenaires et piloter leurs interventions.
Savoir-être et qualités	<ul style="list-style-type: none"> - Sens du travail en équipe ; - Bienveillance éducative ; - Aisance relationnelle ; - Capacité d'adaptation et de coordination ; - Maîtrise de soi - Intérêt pour les compétences comportementales ; - Capacité d'entraînement et de mobilisation. - Disponibilité et engagement
Contraintes et difficultés du poste	<ul style="list-style-type: none"> - Amplitude horaire ; - Public adolescent en difficulté et en rupture avec l'école ; - Hétérogénéité des classes d'âge - Disponibilité et engagement.
Modalités de candidature	<p>Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir par la voie hiérarchique, une lettre de motivation, leur curriculum vitae, un avis circonstancié de leur supérieur hiérarchique, ainsi que, le cas échéant, une copie de leur dernier rapport d'inspection aux adresses suivantes :</p> <p>françoise.mondet@ac-aix-marseille.fr sylvie.laurent1@ac-aix-marseille.fr</p> <p>Date limite de dépôt des dossiers : 15 jours après la publication du poste</p> <p>Les candidats retenus seront ensuite convoqués à un entretien.</p> <p>Le poste est à pourvoir le 1^{er} septembre 2024.</p>

**Poste spécifique
Coordonnateur du micro-collège du MUCEM rattaché au
CLG SYLVAIN MENU**

Lieu d'exercice	MUCEM	
Catégorie	Professeur 2 nd degré titulaire ou contractuel	Temps plein (1607 heures annuelles)
Certification souhaitée	CAPPEI apprécié mais non exigé	
Intitulé du poste	Coordonnateur du micro-collège	
Positionnement dans l'organisation	Le coordonnateur est placé sous l'autorité du principal du collège de rattachement de la structure. Il travaille en étroite relation avec le référent départemental décrochage scolaire de la DSDEN, les IEN IO et la division des élèves.	
Modalités de service à déterminer en fonction du projet	<p>Le temps de travail est partagé entre des missions de coordination décrites ci-dessous, de conduite de projet et d'enseignement, pour un total de 1607 heures annuel.</p> <p>Heures de face à face avec les élèves : 15 Heures de coordination : 6 Pour un service total de professeur certifié (ou agrégé) Assurer une présence hebdomadaire en établissement de 4 jours minimum (mercredi libéré)</p>	
Conditions d'affectation	La personne est recrutée à titre provisoire pour la période du 01/09/2024 au 31/08/2025. Elle ne perd pas le bénéfice de sa précédente affectation.	
Description des missions	<p>Le micro-collège est une structure de retour à l'École qui offre une remédiation pédagogique à des jeunes en situation de décrochage avérée et repérés par les différents GPDS.</p> <p>Le Mucem, musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée mène depuis son ouverture des projets d'éducation artistique et culturelle en partenariat avec l'académie d'Aix-Marseille pour faire rencontrer ses collections, des artistes associés, créer des espaces de dialogues et de débats chers à un musée de société. Le musée s'engage pour l'année scolaire 2024-25 de manière durable et exceptionnelle, aux côtés du Ministère de l'Education nationale et de la Clinique des Trois cyprès, pour accompagner des élèves souffrant de refus scolaire anxieux à la reconquête de leur scolarité. Chaque année scolaire, une douzaine d'adolescents (13-16 ans) rejoint le programme « à l'école du Mucem » pour renouer avec les apprentissages sans devoir passer la porte d'un établissement scolaire. Les élèves sont admis par le DASEN sur proposition de la clinique des Trois Cyprès. Ils restent affectés dans leur établissement d'origine. Le cadre apaisant du Fort Saint-Jean, avec ses jardins et sa vue sur mer, leur offre une salle de classe hors du tumulte de la ville et un programme spécifique sera à bâtir par l'enseignant coordonnateur et l'équipe du musée, s'appuyant notamment sur la conception et le montage des expositions, la diversité des métiers du musée ou la grande richesse des collections. Cette parenthèse de déconnexion/reconnexion permet aux élèves de retrouver en douceur le goût des apprentissages et, à terme, le chemin du collège puis du lycée. Ce dispositif a pour objectif de préparer le retour à une scolarité ordinaire.</p> <p>Le coordonnateur a des missions de coordination des équipes, d'enseignement et d'accompagnement des élèves :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Coordination du dispositif en lien avec les équipes du Mucem et des Trois Cyprès ; - Elaboration et mise en œuvre d'une pédagogie innovante ; 	

	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration et co-construction avec les équipes du Mucem d'un programme d'actions éducatives en s'appuyant sur les ressources pédagogiques du musée ; - Evaluation du dispositif ; - Diagnostic pédagogique des jeunes afin d'identifier des besoins particuliers en lien avec les équipes des Trois Cyprès ; - Elaboration et mise en œuvre d'un enseignement adapté ; Coordination avec l'équipe pédagogique des Trois Cyprès ; - Animation de séances collectives ou individuelles en faveur du développement des compétences comportementales, sociales, psychosociales, méthodologiques, d'organisation personnelle, etc ; - Organisation et mise en œuvre de séances pédagogiques en présentiel, à distance et hybrides (présentiel et à distance simultanés) dans une ou plusieurs disciplines ; - Tutorat des jeunes scolarisés et suivi individuel ; - Accueil des familles, information régulière en liaison avec les Trois Cyprès ; - Surveillance pendant la pause méridienne et les récréations avec le soutien d'un AED à temps complet. - Développement et suivi des partenariats avec les collectivités locales, les institutions et les partenaires <ul style="list-style-type: none"> - Participation au comité de pilotage de ce micro-collège expérimental avec les différents acteurs impliqués : le Mucem, les équipes de la clinique des trois cyprès, l'ARS - Réalisation du suivi de cohorte N+1 et N+2 ; - Le coordonnateur participera au réseau des coordonnateurs des microstructures.
Compétences	<ul style="list-style-type: none"> - Concevoir et mettre en œuvre des réponses pédagogiques adaptées à un public scolaire à besoin éducatif particulier ; - Concevoir et mettre en œuvre des actions pédagogiques différenciées ; - Elaborer des parcours de remédiation mais aussi d'orientation individualisés ; <ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser le parcours d'éducation artistique et culturel de l'élève - Animer et coordonner une équipe ; - Rendre compte de ses activités
Savoir-être et qualités	<ul style="list-style-type: none"> - Sens du travail en équipe ; - Bienveillance éducative ; - Aisance relationnelle ; - Capacité d'adaptation et de coordination ; - Maîtrise de soi - Intérêt pour les compétences comportementales ; - Capacité d'entraînement et de mobilisation. - Disponibilité et engagement - A l'aise en gestion de projet partenarial
Contraintes et difficultés du poste	<ul style="list-style-type: none"> - Amplitude horaire ; - Public adolescent en difficulté et en rupture avec l'école ; - Hétérogénéité des classes d'âge - Disponibilité et engagement. - Adaptation constante à un dispositif en déploiement - Coordination partenariale avec différents acteurs impliqués dans cette expérience
Modalités de candidature	<p>Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir par la voie hiérarchique, une lettre de motivation, leur curriculum vitae, un avis circonstancié de leur supérieur hiérarchique, ainsi que, le cas échéant, une copie de leur dernier rapport d'inspection aux adresses suivantes : nabil.berkane@ac-aix-marseille.fr sylvie.laurent1@ac-aix-marseille.fr</p> <p>Date limite de dépôt des dossiers : 15 jours après la publication du poste</p> <p>Les candidats retenus seront ensuite convoqués à un entretien.</p> <p>Le poste est à pourvoir le 1^{er} septembre 2024.</p>

**Poste spécifique
Coordonnateur du micro-collège François Mitterrand
Refus Scolaire Anxieux**

Lieu d'exercice	Collège François Mitterrand – Simiane Collongue	
Catégorie	Professeur 2 nd degré titulaire ou contractuel Toute discipline	Temps plein (1607 heures annuelles)
Certification souhaitée	CAPPEI apprécié mais non exigé	
Intitulé du poste	Coordonnateur du micro-collège « Refus scolaire anxieux »	
Positionnement dans l'organisation	Le coordonnateur est placé sous l'autorité du principal. Il travaille en étroite relation avec le référent départemental décrochage scolaire de la DSDEN, les IEN IO et la division des élèves.	
Modalités de service	<p>Le temps de travail est partagé entre des missions de coordination décrites ci-dessous, de conduite de projet et d'enseignement, pour un total de 1607 heures annuel.</p> <p>Heures de face à face avec les élèves : 6h Heures de coordination : 15h Pour un service total de professeur certifié (ou agrégé) Assurer une présence hebdomadaire en établissement de 4 jours minimum</p>	
Conditions d'affectation	La personne est recrutée à titre provisoire pour la période du 01/09/2024 au 31/08/2025. Elle ne perd pas le bénéfice de sa précédente affectation.	
Description des missions	<p>Le micro-collège « Refus scolaire anxieux » est une structure de retour à l'Ecole qui offre une remédiation pédagogique à des jeunes en situation de décrochage avérée et repérés par les différents GPDS des collèges du secteur, ou par le médecin scolaire, ou par un partenariat médical.</p> <p>La mission du micro-collège est pour chacun des élèves accueillis de trouver des réponses pédagogiques adaptées pour un retour de l'élève à sa scolarité. Ce dispositif amène les élèves à préparer et obtenir les examens du Certificat de Formation Générale, du DNB série Pro ou du DNB et à préparer l'orientation post 3ème.</p> <p>Le coordonnateur a des missions de coordination des équipes, d'enseignement et d'accompagnement des élèves :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Coordination du dispositif en lien les projets du micro-collège et du collège - Elaboration et mise en œuvre d'une pédagogie innovante ; - Evaluation du dispositif ; - Evaluation des jeunes afin d'identifier des besoins particuliers ; - Elaboration et mise en œuvre d'un enseignement adapté ; - Animation et coordination de l'équipe pédagogique et de l'équipe éducative ; - Animation de séances collectives ou individuelles en faveur du développement des compétences comportementales, sociales, psychosociales, méthodologiques, d'organisation personnelle, etc. ; - Organisation et mise en œuvre de séances pédagogiques en présentiel, à distance et hybrides (présentiel et à distance simultanés) dans une ou plusieurs disciplines ; - Animation et coordination du suivi et de l'accompagnement des jeunes en collaboration avec les personnels spécialisés (PSY-EN, AS, médecin scolaire, infirmière, pédopsychiatre du privé, médecin scolaire, CMP et partenariat avec l'hôpital) ; 	

	<ul style="list-style-type: none"> - Tutorat des jeunes scolarisés et suivi individuel ; - Accueil des familles, information régulière ; - Développement et suivi des partenariats avec les collectivités locales, les institutions et les partenaires avec les collectivités locales, les institutions et le monde associatif ; - Favoriser la participation des élèves dans les dispositifs spécifiques de l'éducation accompagnée (école ouverte, aide aux devoirs, projets CLA, etc.) - Participation au GPDS de l'établissement voire du réseau ; - Réalisation du suivi de cohorte N+1 et N+2 ; - Le coordonnateur participera au réseau des coordonnateurs des microstructures.
Compétences	<ul style="list-style-type: none"> - Concevoir et mettre en œuvre des réponses pédagogiques adaptées à un public scolaire en refus scolaire anxieux ; - Concevoir et mettre en œuvre des actions pédagogiques différenciées ; - Elaborer des parcours de remédiation mais aussi d'orientation individualisés ; - Animer et coordonner une équipe ; - Rendre compte de ses activités à la direction ; - Proposer des partenaires et piloter leurs interventions.
Savoir-être et qualités	<ul style="list-style-type: none"> - Sens du travail en équipe ; - Bienveillance éducative ; - Aisance relationnelle ; - Capacité d'adaptation et de coordination ; - Maîtrise de soi - Intérêt pour les compétences comportementales ; - Capacité d'entraînement et de mobilisation. - Disponibilité et engagement
Contraintes et difficultés du poste	<ul style="list-style-type: none"> - Amplitude horaire 21h semaine - Public adolescent en difficulté et en rupture avec l'école ; - Hétérogénéité des classes d'âge - Disponibilité et engagement.
Modalités de candidature	<p>Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir par la voie hiérarchique, une lettre de motivation, leur curriculum vitae, un avis circonstancié de leur supérieur hiérarchique, ainsi que, le cas échéant, une copie de leur dernier rapport d'inspection aux adresses suivantes :</p> <p>annie.zawadzki@ac-aix-marseille.fr sylvie.laurent1@ac-aix-marseille.fr</p> <p>Date limite de dépôt des dossiers : 15 jours après la publication du poste</p> <p>Les candidats retenus seront ensuite convoqués à un entretien.</p> <p>Le poste est à pourvoir le 1^{er} septembre 2024.</p>

**Poste spécifique
Coordonnateur du micro-lycée Georges Duby**

Lieu d'exercice	LYCEE GEORGES DUBY, 13080, LUYNES	
Catégorie	Professeur du 2 nd Degré, avec expérience en lycée général Titulaire ou contractuel	Temps plein (1607 heures annuelles)
Discipline	Enseignement général en lycée : disciplines scientifiques, littéraires ou sciences humaines	
Certification souhaitée	CAPPEI non exigé	
Intitulé du poste	Coordonnateur du micro-lycée	
Positionnement dans l'organisation	Le coordonnateur est placé sous l'autorité du proviseur. Il travaille en étroite relation avec le référent départemental décrochage scolaire de la DSDEN, les IEN IO, la division des élèves et la MLDS. Il est secondé dans ses missions par un AED recruté sur profil	
Modalités de service	<p>Le temps de travail est partagé entre des missions de coordination décrites ci-dessous, de conduite de projet et d'enseignement, pour un total de 1607 heures annuelles.</p> <p>N.B MICRO LYCEE en cours de création le temps de travail sera réparti voire modulé entre face à face élèves et coordination selon l'organisation retenue et les besoins des élèves.</p> <p>Heures de face à face avec les élèves : 6 à 7h Heures de coordination : si agrégé : 18 à 16h si certifié : 24 à 22h Assurer une présence hebdomadaire en établissement de 4 jours minimum</p>	
Conditions d'affectation	La personne est recrutée à titre provisoire pour la période du 01/09/2024 au 31/08/2025. Elle ne perd pas le bénéfice de sa précédente affectation.	
Description des missions	<p>Le micro-lycée GEORGES DUBY est une structure de retour à l'école (SRE) qui a pour mission de rescolariser des jeunes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en rupture scolaire ou en situation de décrochage avérée ; - ayant effectué ou issus d'une d'une 2nde, avec orientation validée en première générale, d'une 1^{ère} ou d'une Terminale Générale - souhaitant préparer et obtenir un bac Général - repérés par les GPDS, les FOQUALE, les CIO, la MLDS et les PSAD. <p>Son objectif est d'accueillir ces jeunes pour qu'ils préparent et obtiennent en 1, 2 ou 3 ans un diplôme. Ces élèves s'inscrivent dans une démarche volontaire au sein du dispositif.</p> <p>Le coordonnateur a des missions de coordination des équipes et d'enseignement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaboration et mise en œuvre d'une pédagogie innovante ; - Evaluation du dispositif ; - Evaluation des jeunes afin d'identifier des besoins particuliers ; - Elaboration et mise en œuvre d'un enseignement adapté ; - Animation et coordination de l'équipe pédagogique et de l'équipe éducative ; - Animation et coordination du suivi et de l'accompagnement des jeunes en collaboration avec les personnels spécialisés (PSY-EN, AS, infirmière) ; - Tutorat des jeunes scolarisés et suivi individuel ; - Soutien à l'orientation pré-Bac et post-Bac (ParcourSup) - Accompagnement des jeunes en collaboration avec la Division des examens (DIEC) pour leurs inscriptions aux examens - Accueil des familles, information régulière ; - Participation au GPDS de l'établissement voire du réseau, et aux FOQUALE. 	

	<ul style="list-style-type: none"> - Animation de séances collectives ou individuelles en faveur du développement des compétences comportementales, sociales, psychosociales, méthodologiques, d'organisation personnelles, etc ; - Favoriser la participation des élèves dans les dispositifs spécifiques de l'éducation accompagnée (école ouverte, aide aux devoirs) - Réalisation du suivi de cohorte N+1 et N+2 ; - Organisation et mise en œuvre de séances pédagogiques en présentiel, à distance et hybrides (présentiel et à distance simultanés) - Développement et suivi des partenariats avec les collectivités locales, les institutions et le monde associatif ; - Le coordonnateur participera au réseau des coordonnateurs des microstructures
Compétences	<ul style="list-style-type: none"> - Concevoir et mettre en œuvre des réponses pédagogiques adaptées à un public scolaire en difficulté ; - Concevoir et mettre en œuvre des actions pédagogiques différenciées ; - Elaborer des parcours de remédiation individualisés ; - Savoir-faire en ingénierie de formation (construire, animer et coordonner un projet de formation) - Animer et coordonner une équipe pédagogique et éducative ; - Rendre compte régulièrement de ses activités. - Proposer des partenaires et piloter leurs interventions
Savoir-être et qualités	<ul style="list-style-type: none"> - Sens du travail en équipe ; - Bienveillance éducative ; - Aisance relationnelle ; - Capacité d'adaptation et de coordination; - Capacité d'entraînement et de mobilisation ; - Maîtrise de soi - Intérêt pour les compétences comportementales; - Disponibilité et engagement
Contraintes et difficultés du poste	<ul style="list-style-type: none"> - Amplitude horaire ; - Public adolescent en difficulté et en rupture avec l'école; - Hétérogénéité des classes d'âge - Disponibilité et engagement
Modalités de candidature	<p>Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir par la voie hiérarchique, une lettre de motivation, leur curriculum vitae, un avis circonstancié de leur supérieur hiérarchique, ainsi que, le cas échéant, une copie de leur dernier rapport d'inspection aux adresses suivantes :</p> <p>Mail du chef d'établissement Sylvie.laurent1@ac-aix-marseille.fr</p> <p>Date limite de dépôt des dossiers : 15 jours après la parution du poste.</p> <p>Les candidats retenus seront ensuite convoqués à un entretien. Le poste est à pourvoir le 1^{er} septembre 2024</p>